

# COMPTE-RENDU

## de la séance du Conseil Municipal

### Du mardi 12 avril 2016 à 18 h

.....  
L'an deux mil seize et le douze du mois d'avril, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain METGE, Maire de la commune.

**PRESENTS :**

Guy Artigues, Denis Cambus, Huguette Déjean, Gilbert De Sacramento, Jocelyne Dupuy, Jean-Paul Foncel, Alain Metge, Yves Micas, Romain Nunez, Didier Piquemal, Annie Rouquette et Danièle Vigneaux

**ABSENT EXCUSE :** Fabien Carrère, Paul Rogalle, Chantal Thibout

**Secrétaire de séance :** Danièle Vigneaux

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

**Approbation** du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 février 2016

---

➤ **Délibérations**

**N° 1 :** Taux d'imposition des taxes directes locales : + 2 %

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide cette augmentation.*

**N° 2 :** Demande de subvention au titre du F.D.A.L.

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la demande.*

**N° 3 :** Demande de subvention du titre du F.R.I.

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la demande.*

**N° 4 :** Consultation Délégation Services Publics (D.S.P.) pour la gestion du village de vacances

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la consultation.*

**N° 5 :** Renforcement BT Scoutets – câblage. Montant 58 500 € pris en charge en totalité par le SDE09.

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide l'inscription retenue.*

**N° 6** : Infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) par le SDE09 :  
gratuité emplacement parking et prise en charge de la consommation  
d'énergie électrique

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide ce plan*

**N° 7** : Mise à disposition de 5 captages et périmètres de protection immédiat au SMDEA  
(Atiels, Tour de loly, Bragat, Suzan et Brouzenac)

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal accepte la mise à disposition*

**N° 8** : Signalétique routière et touristique sous mandat avec la Communauté de  
Communes du séronais-117 : dossier ajourné en attente de financement

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide l'ajournement de ce dossier*

**N° 9** : Location des terres du « Pouech » à M. Yannick Delalande qui va reprendre  
une exploitation à Unjat

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal accepte la location.*

**N° 10** : Servitude de passage ERDF aux lieux-dits Couméro, Carla et Le Coustou

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal accepte la servitude*

**N° 11** : Création d'un budget annexe « village de vacances » (assujetti à la TVA)

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la création du budget  
annexe.*

**N° 12** : Prêt pour investissements 2016 : 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.  
Taux 1,98 % sur 15 ans

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal accepte de faire le prêt.*

**N° 13** : Budget primitif du budget général

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget.*

**N° 14** : Budget primitif du budget annexe « mérens »

*Par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget.*

## ➤ Divers

### - Village de vacances

- Rapport de présentation de la Délégation de Service Public (D.S.P.)
- Contrat à durée Déterminée du 04/04/16 au 03/11/16

### - Espace Jean-Nayrou

- Caution : 2 000 €
- Etat des lieux et règlement intérieur à rédiger
- Contrats à modifier
- L'état des lieux sera fait par un des responsables du service technique
- Prévoir une date pour la visite de la salle avec les entreprises, le personnel et les utilisateurs en liaison avec le régisseur.

- Ancienne école d'Unjat
  - o Accord pour extension et rénovation de la dalle située devant l'école (environ 200 m<sup>2</sup>). La commune fournira le béton, le comité des fêtes d'Unjat s'engage à faire les travaux.
  - o Prévoir une réunion pour aménager ce bâtiment avec le Golf, le comité des fêtes d'Unjat et les responsables du service technique
- La commission animation recevra les associations qui sont subventionnées pour organiser une animation pendant la saison estivale
- Rivière Arize : Les travaux de réfection de l'enrochement au niveau du village de vacances sont terminés
- Canal : constat après 1 an de remise en eau, toujours pas de poisson.
- Programme d'aménagement de la traverse du village : réunion organisée par le bureau S'PACE (assistance à maîtrise d'ouvrage) avec les différents gestionnaires de réseaux (SDE09, SMDEA et SPIE). Dépôt de subventions en 2017, début travaux en 2018

**La séance est levée à 21 h.**

Le Maire,  
Alain METGE

